

**RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE DU LAC-SAINT-PIERRE**  
**COMMISSION CONSERVATION**  
**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 13 JUIN 2007**

M. Hart, responsable de la « Commission CONSERVATION », invite les membres à se présenter et à préciser leur intérêt et leur apport potentiel aux travaux de la Commission.

**A) Présentation des membres de la commission :**

Christian Hart, CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska, président de la coopérative

Paul Messier, CDBL

M....., conseiller municipal Ste-Anne-de-Sorel

Guillaume Lafons, CIB

**B) Retour sur l'atelier**

M. Hart fait un bref retour sur l'atelier ayant eu lieu lors du Forum et distribue une copie des priorités d'actions qui en sont découlées.

Les membres présents discutent de chacun des points et établissent un plan d'action préliminaire.(voir tableau)

**C) Responsable de la commission**

Après discussion, M. Paul Messier accepte d'être le représentant officiel de la commission sur le conseil d'administration de la coopérative.

Attentes	Actions	Moyens	Responsables	échéanciers
<b>Regrouper et rendre disponibles les données des recherches sur les habitats, la faune et la flore du Lac St-Pierre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Banque de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>site Web de la réserve</li> <li>Hyperlien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires</li> <li>Commission R-E</li> </ul>	Décembre 07 (mensuel)
<b>Vulgariser certaines données scientifique pour une plus grande diffusion ( adulte et enfant)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme éducatif</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission R-E</li> </ul>	
<b>Créer un répertoire de recherche (actuelles et passées) sur le lac St-Pierre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Banque de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>site Web de la réserve</li> <li>Hyperlien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires</li> <li>Commission R-E</li> </ul>	Décembre 07 (mensuel)
<b>Rendre accessible les données à jour de qualité de l'eau en lien avec les rejets d'eaux usées (par MRC et bassin versant)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Banque de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>site Web de la réserve</li> <li>Hyperlien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MRC</li> <li>MRNF</li> </ul>	Décembre 07 (mensuel)
<b>Rendre accessible l'histoire et le patrimoine du Lac</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>récits</li> <li>anecdotes</li> <li>faits historiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>inventaires</li> <li>contrat</li> <li>recupérer thématique CILSP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>agent vwap des mrc</li> <li>membres</li> </ul>	
<b>Lister les projets de conservation actuels et futurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>investissement</li> <li>superficie</li> <li>fiches descriptives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>inventaires</li> <li>mise à jour annexe plan directeur</li> <li>site web de la réserve</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>staf</li> <li>partenaires</li> </ul>	Décembre 07 (mensuel)
<b>Lister tous les organismes ayant un mandat de protection et/ou de conservation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Banque de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>site Web de la réserve</li> <li>Hyperlien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Staf</li> <li>Partenaires</li> </ul>	Décembre 07 (mensuel)
<b>Définir simplement conservation pour valoriser ce secteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consulter les partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Page Web de la commission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membres</li> <li>partenaires</li> </ul>	Décembre 07
<b>Doter la commission d'un plan de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>rôles et mandats</li> <li>membership</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>via plan de com de la réserve</li> <li>page web des activités des commission, pv, etc..</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>comité</li> </ul>	Mai 08

‘Le principe de conservation (pérennité des espèces)

R9 : Le principe de conservation, (pérennité des espèces) qui a préséance sur l'Innu Aitun, devrait être interprété comme la volonté de maintenir les espèces à un niveau permettant leur exploitation optimale soutenue, lorsque cela est possible.

Le principe de conservation, qui précède en priorité celui de l'Innu Aitun ou tout autre prélèvement, devrait être défini dans le sens moderne du rendement optimal soutenu et non

pas de la préservation des derniers spécimens comme c'est le cas des espèces menacées. Ce principe de l'utilisation rationnelle consiste à maintenir les populations animales et les peuplements végétaux à un niveau tel, que la reproduction des individus est optimisée. La chasse et la pêche, gérées selon ces principes modernes, deviennent des activités beaucoup plus productives avec des retombées pour le plus grand nombre. C'est cet objectif de respecter la réalité du terrain qui explique les nombreuses règles à suivre dans la pratique de la chasse moderne. L'expertise des chasseurs et des pêcheurs, tant les Innus que les autres, est un élément important de cette gestion.

Ce principe moderne s'oppose aux pratiques traditionnelles de nombreux groupes culturels, qui ne cessaient d'exploiter la faune que lorsque les populations étaient menacées et que l'effort de chasse devenait trop grand pour les succès obtenus. De nos jours, l'utilisation incontrôlée de moyens modernes de prélèvement, dont les armes à feu, l'utilisation de véhicules motorisés et l'utilisation de filets, pourrait entraîner l'extinction de populations fauniques avant que les autorités n'aient eu le temps de réagir.

Le principe de conservation décrit ci-haut doit s'appliquer à toutes les espèces animales et végétales...''

**Les négociations avec les Innus : un territoire, des traditions à partager (2 de 2), Fédération Québécoise de la Faune du Québec**